

celles des mystiques. Elles consistent, comme chez ceux-ci, en apparitions plus ou moins fréquentes, la nuit dans le sommeil ou le jour dans des états de méditation et d'extase, d'apparitions

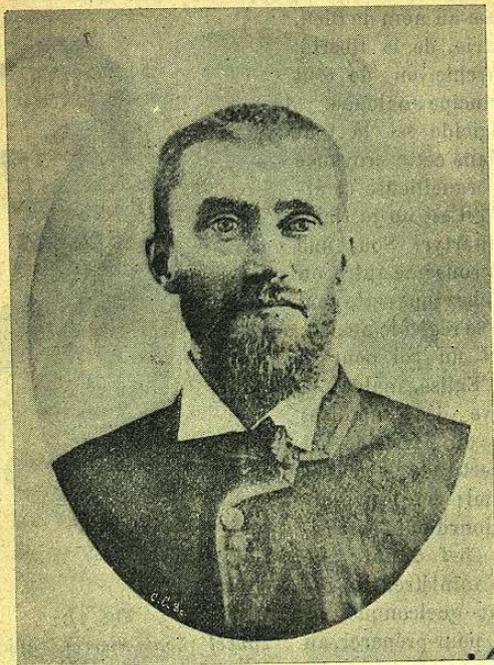


Fig. 48.

Guiteau (Charles), phalanstérien, journaliste, agent d'affaires, né aux États-Unis le 8 septembre 1841, exécuté en 1882. Assassinat du Président GARFIELD, le 2 juillet 1881 (coup de revolver). Reproduction photographique.

lumineuses d'êtres ou d'objets surnaturels qui dictent des ordres et révèlent la glorieuse mission à accomplir.

Renforcée ou non par des hallucinations, cette conviction

maladive, qu'en exécutant leur acte ils obéissent à une mission, à une force supérieure, est telle chez les régicides que certains, parmi les mystiques, invoquent Dieu avant de frapper pour solliciter sa suprême approbation.

Avec une mentalité de ce genre, on s'explique comment les régicides sont presque toujours *seuls* à méditer, à préparer, à accomplir leur forfait, ne voulant en partager le mérite et l'honneur avec personne. Chaque fois, dans le cours des siècles, on a absolument voulu leur trouver des complices, et ce qui se passe de nos jours à cet égard pour CASERIO, LUCCHENI, BRESCHI et SALSOU, est exactement ce qui s'est autrefois passé pour JACQUES CLÉMENT, JEAN CHATEL, RAVAILLAC et DAMIENS. En réalité, il a toujours fallu reconnaître que le régicide était par sa nature même, un *solitaire*, qui n'avait ordinairement ni complice, ni confident, même dans sa plus immédiate intimité.

Si la mentalité de ces êtres, faite d'exaltation et de vanité mystiques, explique leur secrète façon de concevoir et d'exécuter leur crime, elle explique aussi leur attitude à l'audience, où leur plus grand bonheur est de clamer au monde, en un factum typique passionnément élaboré, la beauté de leurs théories et la sublimité de leur attentat.

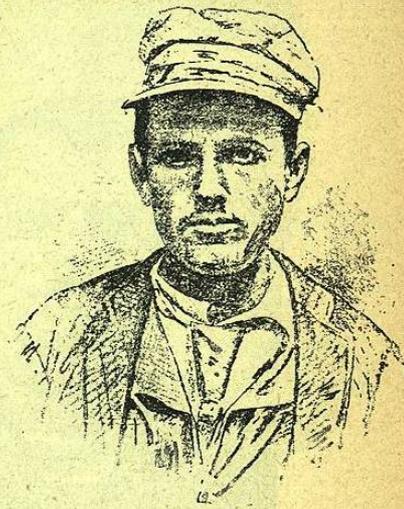


Fig. 49.

Caserio (Santo-Jeronimo), garçon boulangier, né le 8 septembre 1872 à Motta (Visconti), exécuté le 16 août 1894. Assassinat du Président CARNOT, le 24 juin 1894 (coup de poignard). Reproduction photographique d'après l'ouvrage de LACASSAGNE : *L'Assassinat du Président Carnot*.

Elle explique enfin, en dépit de quelques rares défaillances momentanées et plutôt physiques, le courage et l'impassibilité vraiment héroïques dont ils font preuve en face des supplices. Tous, hommes ou femmes, politiques ou religieux, depuis Mu-



Fig. 50.

Luccheni (Luigi), manoeuvre, né à Paris le 21 avril 1873, condamné le 11 novembre 1898 à la réclusion perpétuelle. Assassinat de l'Impératrice ÉLISABETH D'AUTRICHE, le 10 septembre 1898 (coup de lime). Reproduction photographique, d'après la fiche anthropométrique.

GIUS SCÉVOLA brûlant froidement sa main droite sur un brasier pour la punir d'avoir frappé un autre que PORSENNA, depuis GUILLAUME PARRY et BALTHAZAR GÉRARD en 1584, jusqu'à CHARLOTTE CORDAY, STAPS, SAND, ALIBAUD et GUTEAU, en passant par

RAVAILLAC et DAMIENS, dont MICHELET a pu dire que c'était l'exemple le plus frappant, pour la physiologie, de ce qu'un homme peut souffrir sans mourir, tous ont enduré sans se plaindre et presque avec indifférence les plus affreuses tortures.

C'est en me basant sur l'ensemble de ces caractères, qui comporteraient bien d'autres développements et que je n'ai fait qu'esquisser ici, que j'ai pu définir les régicides et les magnicides de la façon suivante: « Des dégénérés à tempérament mystique qui, égarés par un délire politique ou religieux, compliqué parfois d'hallucinations, se croient appelés au double rôle de justiciers et de martyrs, et, sous l'empire d'une obsession à laquelle ils ne sont pas libres de résister, en arrivent à tuer un grand de la terre au nom de Dieu, de la patrie, de la liberté ou de l'anarchie¹ ».

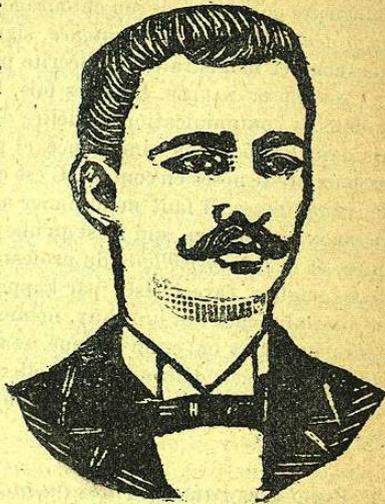


Fig. 51.

Bresci (Gaetano), ouvrier, né à Prato, près Florence, en 1869, condamné le 29 août 1900 à la prison perpétuelle. Assassinat du roi HUMBERT, le 29 juillet 1900 (coup de revolver). D'après le journal *l'Eclair*.

F. DÉLIRE A DEUX. — Le délire à deux n'est pas, à proprement parler, une forme des délires raisonnants ou des persécuteurs; mais c'est une particularité si fréquente de leur histoire que sa place se trouve certainement marquée ici.

¹ J'ai joint ici quelques-uns des portraits, dont certains très rares, tirés de la collection de documents sur les Régicides à laquelle je me suis attaché depuis plus de quinze ans et qui doit fournir la matière de la 2^e édition de mon ouvrage sur le sujet.

Nous avons dit et nous avons vu en effet, par quelques-uns des faits cités, que le délire raisonnant des dégénérés, quelle qu'en soit la forme, persécutée, ambitieuse, processive, érotique ou mystique, se communiquait fréquemment du malade à une ou plusieurs personnes de son entourage immédiat. Or c'est là la *folie à deux* ou *folie communiquée*, signalée incidemment par BAILLARGER et magistralement décrite par LASÈGUE et FALRET et par LEGRAND DU SAULLE. D'autres fois, la folie à deux consiste non dans la communication du délire d'un individu à un autre, mais dans son éclosion simultanée et par influence réciproque chez deux prédisposés en contact. C'est ce que j'ai appelé la folie à deux *simultanée*. Il faut mentionner aussi la folie *imposée* de MARANDON DE MONTYEL, qui n'est qu'une variété de folie communiquée, et la *folie gemellaire* du professeur BALL et de certains auteurs anglais, caractérisée par l'apparition simultanée d'une folie similaire chez des jumeaux, même très éloignés. Quelques auteurs étrangers ont enfin indiqué, sous le nom de *folie induite*, l'addition d'idées délirantes nouvelles au délire primitif chez un aliéné sous l'influence de son contact avec d'autres malades.

2° *Psychoses raisonnantes ou morales des dégénérés*
(*Folie morale*).

A la rigueur, il n'y aurait pas lieu de créer pour les malades atteints de folie morale une dénomination spéciale, car ils rentrent dans la catégorie des précédents. Comme eux, ce sont des héréditaires, essentiellement dégénérés et porteurs de tares physiques et mentales nettement accusées. Ils s'en séparent cependant par ce fait qu'ils n'ont qu'exceptionnellement des idées délirantes proprement dites et que leur vice d'organisation se traduit surtout par des perversions des sentiments et des affections. Ce sont des individus qui, avec toutes les apparences du jugement et de la raison, se laissent aller, d'une façon inconsciente et souvent paroxystique, à des écarts de conduite, à des inconséquences, à des excès, à des immoralités véritablement pathologiques, d'où le nom très justifié de

fous moraux qui leur a été attribué. Au fond, et bien que moins aliénés en apparence, ils sont plus profondément dégénérés que les délirants, et ils confinent à un degré plus marqué d'infirmité mentale, l'imbécillité.

« Les fous moraux manifestent le plus souvent dès l'enfance leurs tendances perverses. Ils n'aiment personne, les caresses les importent, ils sont insensibles aux réprimandes comme aux éloges, à la douleur comme à la joie de leurs parents; la désobéissance et le mensonge sont pour eux une nécessité à laquelle ils ne peuvent se dérober. Très vaniteux, déjà pleins de leur petite personne, ils ne peuvent tolérer une direction quelconque et prennent le contre-pied de ce que l'on cherche à obtenir d'eux. Ils sont facilement irritables; pour la moindre contrariété, ils ont de violents accès de colère qui s'accompagnent de mouvements impulsifs plus ou moins dangereux. Jaloux, rancuniers, vindicatifs, ils cherchent à faire du mal à ceux dont ils croient avoir à se plaindre, et ils sont fort capables de préparer sournoisement et patiemment leur vengeance, qu'ils poussent jusqu'à la férocité. Ils se plaisent à torturer les animaux, à battre leurs camarades plus faibles. A l'école, ils sont extrêmement paresseux, de sorte qu'ils n'apprennent rien et qu'ils restent les derniers de leur classe; au lieu de travailler, ils passent leur temps à faire des misères à leurs maîtres, à voler leurs condisciples, à les dénoncer à l'occasion ou même à les accuser sans raison; ils se font ainsi renvoyer de tous les établissements. Ni la douceur ni la violence ne peuvent venir à bout de leur caractère ingouvernable, toujours prêt à la révolte, et souvent les parents en sont réduits à les placer dans des établissements spéciaux de répression ou même dans des maisons de correction d'où ils sortent d'ailleurs plus vicieux encore » (ARNAUD).

La puberté a naturellement pour effet d'accroître ces mauvaises tendances et elle est souvent le point de départ d'une véritable excitation sexuelle, se traduisant par des impulsions et parfois même par des perversions et des aberrations.

Plus tard, ces malades se livrent au vagabondage, au jeu, au vol, aux excès alcooliques, à la débauche; ils se font renvoyer de

partout, font un service militaire déplorable qui les mène presque infailliblement devant le conseil de guerre et aux compagnies de discipline (voy. les thèses de mes élèves LACASSE-FERRIS, CAVASSE, sur les dégénérés dans l'Armée); ils sont incapables d'exercer une profession suivie et de gagner leur vie; toujours sans argent, ils en arrachent à leurs parents, pour satisfaire leurs passions impulsives, par la menace et la violence, allant même parfois jusqu'au *parricide*: en un mot, ils sont les fléaux de leurs familles et de la société, aux règles de laquelle ils sont incapables de s'adapter.

Et pourtant, chez la plupart, l'intelligence proprement dite est assez bien développée, assez cultivée, parfois même brillante d'apparence et elle reste d'habitude telle quelle, sans être troublée par des accidents délirants. On peut observer cependant chez les fous moraux, des manifestations psychosiques survenant par bouffées, comme on y observe plus souvent encore des manifestations névrosiques, épileptiques et surtout hystériques.

En somme, ces sujets appelés *anesthésiques du sens moral* (BALLET), *daltoniques moraux* (MAUDSLEY), *aveugles moraux* (SCHULE), *idiots moraux* (ARNAUD), suivant le degré de leur tare morbide, sont les représentants les plus nets de la dégénérescence morale, de véritables *dégénérés moraux*, chez lesquels s'observent de la façon la plus évidente ces stigmates psychiques que nous avons donnés comme caractéristiques et qui les résument à peu près entièrement: *amoralité, inaffectivité, inadaptabilité, impulsivité*.

3° Psychoses instinctives des dégénérés (Psychose criminelle).

Les dégénérés de cette catégorie sont plus malfaisants encore que les précédents et c'est pour ainsi dire instinctivement et originellement qu'ils sont poussés aux actes malfaisants et criminels.

Les criminels-nés de LOMBROSO et de son École appartiennent incontestablement à cette variété de dégénérés. Ce serait en

effet une erreur de penser qu'il existe une folie spéciale ayant pour symptôme la tendance au crime, c'est-à-dire une psychose criminelle pure. La proposition doit être renversée et il est plus juste de dire qu'il existe une catégorie de criminels présentant manifestement un vice d'organisation plus ou moins marqué. Mais, quoi qu'on ait voulu prétendre, les anomalies somatiques de ces êtres ne sauraient être considérées comme leur appartenant en propre. Il est possible, il est probable même que certains caractères de dégénérescence se retrouvent plus fréquemment dans une variété morbide déterminée, rapprochant entre eux ses divers membres, et que l'exagération de la grande envergure, l'asymétrie du visage, la saillie des pommettes et des arcades sourcilières, la grosseur de la mandibule, la présence de la fossette sous-occipitale et de l'appendice lémurien, pour ne citer que ceux-là, s'observent surtout chez les dégénérés criminels. Mais ce n'est pas une raison pour voir dans la dégénérescence des criminels un vice tératologique spécial relevant d'une cause à part, telle par exemple que le retour à l'état sauvage ancestral. La dégénérescence est une, et pour si variés que soient ses stigmates, elle n'en n'est pas moins identique dans son origine et dans ses conséquences.

Le criminel-né n'est donc qu'un dégénéré instinctif, comme l'aliéné persécuteur est le dégénéré intellectuel et raisonnant.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question si actuelle des dégénérés criminels qui, sous la magnifique influence de LOMBROSO, a donné lieu dans ces dernières années à de si nombreux et de si intéressants travaux dans les divers pays d'Europe, notamment en Italie, en France et en Russie. Mais, par une évolution scientifique assez curieuse, l'étude du criminel, d'abord purement anthropologique, a pris en peu de temps une orientation nouvelle, et s'élargissant par degrés, est devenue aujourd'hui franchement sociologique. Le criminel, en effet, comme l'a fort bien dit LACASSAGNE, est un microbe inséparable de son bouillon de culture, le milieu social. L'étude complète du criminel appartient donc, pour l'heure, bien plus à la sociologie qu'à la psychiatrie proprement dite, et dans la période de